

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2016

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes Françoise CLEMENT, Sébastien RATHIER, Sigismond ROZANSKI, Laure GARRIVIER, Germaine BONNEFOND, Françoise DOITRAND, Pierre VALLENSANT.

Monsieur Jacques DUGENETET a donné pouvoir à Madame Françoise CLEMENT.

Monsieur Joël FOLGUERAL a donné pourvoir à Monsieur Sébastien RATHIER.

Etait absente excusée : Madame Annie SIMONIN

Secrétaire de séance : Madame Germaine BONNEFOND

I – FINANCES :

1 – Emprunts :

L'emprunt de 170 000 € sur 20 ans auprès de la Caisse d'Epargne a été versé.

L'emprunt court terme auprès du Crédit Agricole, à échéance mi-novembre 2016, a été remboursé.

2 - Demande de versement de subvention :

L'enveloppe « Voirie 2015 » est entièrement consommée. Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à demander la subvention attendue du Conseil Départemental (14 400 €)

3 - Eglise : avenant au Marché de Maîtrise d'œuvre :

Le coût prévisionnel des travaux a été modifié : 220 000 €^{HT} dans l'Avant Projet Sommaire (APS) en 2010 et 259 000 € HT en 2015 dans l'Avant Projet Définitif (APF). La rémunération négociée au taux de 9,5% est donc augmentée de 3 705 €. Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à signer cet avenant.

4 - Eglise : Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé :

Nous avons reçu le document final pour la tranche 1 des travaux.

Les membres du Conseil Municipal décident de reconduire l'entreprise APAVE pour la tranche 2 et autorisent Madame le Maire à approuver le devis proposé.

5 - Eglise : Lancement du MAPA (Marché à Procédure Adaptée) pour la tranche 2 des travaux :

Les membres du Conseil Municipal approuvent l'ensemble des modalités concernant cette procédure et autorisent Madame le Maire à faire toutes les démarches et à signer tous les documents y afférant :

- Appel à candidature déposé sur la plateforme www.cg42.marchés-publics-info
- Publication : 16 novembre 2016
- Remise des offres : 9 décembre 2016 avant 12h
- Ouverture des plis : 9 décembre à 16h
- Démarrage des travaux : février 2016
- Délai d'exécution : 3 mois

6 - Eglise : chauffage et mise aux normes électriques :

Les travaux sont en cours et devraient être terminés début décembre.

7 – Ecole :

Madame le Maire présente le bilan financier du RPI Grézolles/Saint Julien d'Oddes/Souternon (Temps scolaires et TAP) pour les années 2014-2015 et 2015-2016.

Pour ces 2 années :

Grézolles doit à Souternon 3 730,68 € et à Saint Julien d'Oddes 479,24 €.

Saint Julien d'Oddes doit à Souternon 56,35 €.

Les membres du Conseil Municipal décident de solder les sommes dues par la commune de Grézolles à la commune de Souternon.

8 - Subventions accordées par la commune :

Les subventions accordées en 2015 sont reconduites en majorité.

	En 2015	En 2016
Elan du Val d'Aix	700 €	700 €
Club de l'Amitié de Grézolles	450 €	450 €
AGAP	500 €	500 €
Sou des Ecoles du RPI année scolaire 2015-2016	900 €	900 € avec évaluation - en janvier des besoins pour la mise en place de la Course à Pied - au printemps des besoins pour le financement du voyage scolaire
Comité des fêtes	700 €	700 €
Amicale des sapeurs pompiers de Crémeaux	100 €	100 €
Amicale des sapeurs pompiers de St Martin la Sauveté	100 €	100 €
USEP	50 €	50 €
Foyer socio éducatif du collège de St Germain Laval	100 €	100 €
DDEN	50 €	50 €
Les aiguilles grézolloises	150 €(démarrage)	100 €
SPA du Roannais	58,20 €	66,11 €
Arche de Noé	29,10 €	30,55 €
FAC		150 € déjà versés
Association au Pays d'Aix et d'Isable		100 € déjà versés
Total	3 887,30 €	4 096,66 €

9 - Contrat de Ruralité :

Un courrier de Monsieur BAYLET, ministre de l'Aménagement et Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales présente le fonctionnement des dépôts de dossier dans le cadre des Contrats de Ruralité, contrats qui permettent, via l'EPCI et le PETR, d'obtenir une aide financière sur certains dossiers. Pour la période 2017-2020, ces contrats doivent être proposés avant la fin 2016 et seront signés (ou pas) avant le 30 juin 2017.

Deux dossiers sont déposés pour Grézolles :

- mise en accessibilité et travaux de réhabilitation des WC publics avec création d'un local pour l'employé communal et d'un point info
- aménagement des abords de la chapelle : agrandissement du cimetière et aménagement d'un espace de loisirs.

10 - Demande de versement de fonds de concours par la CCVAI :

Les travaux de réhabilitation du logement au-dessus du bar ont nécessité divers achats : matériaux, cabine de douche,...

Les membres du conseil municipal autorisent Madame le Maire à faire le point sur ces dépenses et à demander le versement des fonds de concours de la CCVAI restant sur le budget 2016 : 2 621 €

11 - Reconduction expresse de l'adhésion au SATESE pour 2017 :

La commune de Grézolles bénéficie des conseils du Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (MAGE) proposés par convention avec le Département de la Loire, et ce depuis 2011.

Les membres du Conseil Municipal décident de reconduire l'adhésion à ce service jusqu'au 31 décembre 2020.

II – TRAVAUX :

1 - Mise en accessibilité et réhabilitation des WC publics :

Les travaux prévus avec Orange, ENEDIS et la SAUR seront réalisés en décembre.

2 - Volets roulants du bar :

Les 2 volets roulants ont été posés par l'entreprise TERRIER.

3 - Voirie 2016 :

Une partie des travaux prévus avec l'entreprise EIFFAGE ont été réalisés :

- dernière portion de la Montée de la Chaux
- mise en enrobé de la place PMR derrière l'église
- tranchée pour la mise en lumière de la statue « Emergence ».

L'entretien ponctuel de la Route des Rivières sera réalisé au printemps 2017 (conditions climatiques meilleures).

4 - Menuiserie sur les bâtiments communaux :

Les fenêtres(école) et les volets (bâtiment communal) ont été changés par l'entreprise Terrier.

L'escalier et la barrière dans le local technique le seront rapidement.

Les membres du conseil municipal autorisent Madame le Maire à régler la facture à réception et à demander la subvention correspondante (Mme la sénatrice Cuckiermann : 4 300 €).

5 - Débroussaillage 2016 :

Il a été réalisé par l'entreprise PALABOST.

6 – PLU :

Nous sommes dans l'attente des réponses des PPA (Personnes Publiques Associées). Une seule réponse (positive) pour l'instant : l'INAO.

III – BAR-TABAC COMMUNAL :

Monsieur Lucien AUGER s'est rétracté. Une nouvelle recherche est lancée.

La rénovation de l'appartement continue. Les membres du Conseil municipal remercient tous ceux qui prêtent main de façon entièrement bénévole.

IV – LOI NOTRe :

1 - Résultats 2016 et décision du Préfet :

Suite à la réunion de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) le lundi 03 octobre et du choix du Préfet de ne pas outrepasser l'avis des conseils municipaux, la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable conserve son périmètre actuel.

2 - Modification des statuts de la CCVAI :

Motif :

- la loi NOTRe prévoit un certain nombre de transfert de compétences des communes aux communautés et nécessite une reformulation de certaines compétences dès le 1^{er} janvier 2017.
- notre EPCI, pour bénéficier de la bonification qui s'est ajoutée à la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) depuis 2011 doit remplir toutes les conditions et exercer 6 compétences au moins parmi les 11 listées.

Les membres du conseil municipal, après lecture des statuts modifiés, décident à l'unanimité de valider ces statuts.

V – QUESTIONS DIVERSES :

1 - Noël des anciens :

Le repas et la tournée des colis auront lieu le 17 décembre. Les réponses sont presque toutes arrivées. Les membres du CCAS seront sollicités.

2 - Conseil d'école du 14 octobre 2016 :

Le compte-rendu est disponible en mairie

3 - Infos CCVAI :

A partir de la lettre n°6 de novembre 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 h.